

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
DÉPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX

COMITÉ DE GESTION DE LA CAISSE DES ÉCOLES
Jeudi 23 novembre 2021

Tenu sous la présidence de M. Michel BREUILLE, Président

- Nombre de membres en exercice : 13
- Nombre de présents : 11
- Nombre de votants :
- Convocation du Comité de Gestion le : 23/11/2021
- Convocation distribuée le : 18/11/2021
- Affichage du compte-rendu le : 17/12/2021

PRESENTS :

- M. LAURENT Pascal, MME POYDENOT Monika, M. RIFF Matthieu, membres désignés par le Conseil Municipal
- MME BALTHAZARD Marie, MME BURTIN Charlotte, MME GARCIA VELERDAS Sonia, MME EN-NESRYR Zohra, représentantes des parents d'élèves

Avec voix consultatives : MME PICARD-MORLOT Pascale, MME SIMONE Laurence, MME DELIVET Floryse, MME LAURENT Sylviane, directrices des écoles, MME HARTER Fabienne, remplaçante de Mme PITON Eventhia école Delaunay

EXCUSÉS :

- M. CARDINAL Denis, représentant de l'Éducation Nationale
- M. SAPIRSTEIN Gilles, membre désigné par le Conseil Municipal
- Mme SCHINDLER Brigitte, membre désigné par le Conseil Municipal
- MME SAAD-SAOUD Soraya, représentante des parents d'élèves de l'école Galilée,
- M. LIESENFELT Alain, Délégué par le Préfet,
- M. KOMAROFF-KOURLOFF Michel, remplaçant de M. LIESENFELT Alain
- Mme PITON Eventhia, directrice école Delaunay
- M. CHAOUAT Saber, directeur du pôle jeunesse

 

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance
- Accueil des nouveaux parents élus
- Dates des inscriptions scolaires et demandes de dérogation scolaire
- La visite de Saint-Nicolas dans les écoles maternelles
- La classe de découverte 2022
- Les projets d'école
- Sécurisation aux abords des écoles + prévention routière dans les écoles + dispositif Cmabulle

Ouverture de la séance à 17 h 35.

Mme POYDENOT indique que Mme SIMON sera en retard.

Monsieur Le Président remercie la présence de chacun et propose un tour de table.

Il donne la parole à M. ROSSIGNON, adjoint au Maire à l'urbanisme, pour une petite présentation du projet Cmabulle, et indique également que nous accueillons deux personnes de Keolis Grand Nancy pour nous présenter ce projet.

- Sécurité aux abords des écoles :

M. ROSSIGNON remercie les directrices d'avoir diffusé l'information concernant la réunion de Cmabulle du 16 novembre 2021.

Le projet de la mairie est d'améliorer la sécurisation aux abords des écoles :

- à l'école Galilée : une place de retournement a été installée il y a 2 ans
- à l'école de Mouzimpré/Delaunay : projet de restructuration du parking et de la rue Roland Garros, une étude a été demandée à la Métropole. Parents et enseignants sont les bienvenus pour former un groupe de travail.

Sur le secteur de Prévert/école du centre : le groupe de travail avance bien, des dispositifs ont déjà été mis en place.

- Présentation du projet Cmabulle par la société Keolis :

Mme MATHIOT Manon, chargée du développement commercial Keolis Grand Nancy accompagnée de son responsable commercial, nous présente le dispositif Cmabulle. C'est une application mobile et gratuite qui permet la mise en relation des parents d'élèves pour organiser les trajets scolaires et extra-scolaires de leurs enfants. Cette application est sécurisée.

Keolis, via le réseau Stan, met cette application à disposition des établissements scolaires pour la Métropole du Grand Nancy.

Il y a plusieurs étapes dans la mise en place de Cmabulle :

- 1) l'école crée sa bulle de confiance = son établissement
 - 2) l'école va communiquer l'information par mail afin que les parents puissent télécharger l'application et créer leur compte.
 - 3) une fois le profil créé, les parents vont pouvoir renseigner leur(s) besoin(s) en trajet et se mettre en relation avec les autres parents via l'application, par un système de messagerie.
- Ces trajets peuvent être réalisés à pied, en transport en commun ou en voiture, pour des trajets scolaires et extrascolaires.

Les retours sont assez positifs. Le but de Cmabulle n'est pas de remplacer l'offre de transport en commun, c'est un complément qui permet de réaliser les trajets en covoiturage, en accompagnant les enfants à pied ou en transport en commun.

Cmabulle a pour buts :

- Pour les parents :

- * Libérer du temps précieux en faisant moins de trajets.
- * Réaliser des économies et diminuer le CO2 émis.
- * Diminuer les embouteillages aux heures de pointe.

- Pour les écoles :

- * Améliorer l'attractivité de l'établissement.
- * Apporter une solution dans le Plan de Déplacement scolaire.
- * Faciliter la circulation et augmenter la sécurité routière.
- * Désengorger les abords des écoles

Mme MATHIOT communique son adresse mail pour toute demande de renseignement complémentaire : manon.mathiot@keolis.com.

M. Le Président remercie Keolis et M. ROSSIGNON pour la présentation du dispositif.

M. Le Président précise qu'il ne tolérera plus les incivilités routières à proximité des écoles. Malgré la prévention faite auprès des parents, la durée de stationnement des places 15 minutes n'est pas toujours respectée, le stationnement sur les trottoirs continue. La verbalisation a commencé sur le secteur de Prévert.

Mme POYDENOT souhaite ajouter une information sur la sécurité aux abords des écoles : le dispositif Permis piéton pour les enfants de CE2. C'est un programme national de prévention du risque piéton lancé en novembre 2006 par la gendarmerie nationale, parrainé par la Sécurité routière et financé intégralement depuis 2010 par l'Association Prévention MAIF.

Mme PICARD MORLOT répond qu'elle a déjà pris contact avec Mme KEMIOUA Samia de la police municipale d'Essey-lès-Nancy, qui elle est très intéressée par ce dispositif et pour la pratique du vélo pour les CM2, elle doit venir au deuxième trimestre pour proposer ses services. M. Le Président confirme que Mme KEMIOUA a le feu vert pour intervenir.

M. Le Président présente les excusés :

- * M. CARDINAL Denis, représentant de l'inspection de l'éducation nationale,
- * Mme PITON Eventhia, Directrice école Delaunay, remplacée par Mme HARTER Fabienne
- * M. SAPIRSTEIN Gilles, Membre du Conseil Municipal
- * M. LIESENFELT Alain Délégué par le Préfet, remplacé par M. KOMAROFF-KOURLOFF Michel absent également

M. Le Président donne la parole à Mme LANZONI concernant les informations relatives à la vie scolaire.

1) Dates des inscriptions scolaires et des demandes de dérogation scolaire

Inscriptions scolaires	Demandes de dérogations scolaires
- du lundi 10 janvier au vendredi 4 février 2022	- HORS SECTEUR : du lundi 14 au vendredi 25 mars 2022 - HORS COMMUNE : du lundi 2 au vendredi 13 mai 2022 - Commission de validation des demandes de dérogation scolaire entre le 16 et le 20 mai 2022

Mme POYDENOT précise que la date du 13 mai est la date butoir pour les demandes de dérogation scolaire.

2) La visite de Saint-Nicolas – écoles maternelles

La date de la visite de Saint-Nicolas aura lieu le vendredi 10 décembre, selon le planning suivant :

- école Galilée à 8h30
- école Delaunay à 9h15
- école Prévert à 10h45

Mme LANZONI précise qu'au vu du contexte sanitaire actuel, elle enverra un mail aux 3 écoles maternelles afin de connaître l'organisation proposée (visite à l'extérieur, dans chaque classe, etc). Les écoles précisent qu'elles sauront s'adapter.

3) La classe de découverte 2022 : Lac du Der – Giffaumont

École du centre	École de Mouzimpré
- du 4 au 8 avril 2022 - Mme THYRIOT (CM1/CM2) 26 élèves - Mme MELLÉ (CM2) 26 élèves Total de 52 élèves - Thème : voile	- du 25 au 29 avril 2022 - M LEPRIVEY (CM1/CM2) 25 élèves - Mme LEVIVIER (CM2) 25 élèves Total de 50 élèves Thème : voile et nature

À la question de M. le Président sur le délai de retour du dossier à la FOL, Mme PICARD-MORLOT indique qu'il doit être constitué 10 semaines avant la date de départ.

Dans le contexte actuel, il sera nécessaire de faire un point en janvier et de prendre une décision.

4) Projets d'école

2 demandes de subvention ont été faites à la caisse des écoles :

- école Delaunay pour la création d'une fresque - demande de subvention de 200 €
- école du centre concernant la poursuite du projet danse de la classe de Mme Perrollaz - demande de subvention de 600 €

M. LAURENT intervient et demande aux écoles d'utiliser la coopérative de l'école le plus possible pour financer les projets d'école. Il précise que suite à la pandémie de Covid, les crédits des coopératives ont peu été utilisés.

M. RIFF demande le montant de la coopérative de l'école du centre : elle est de 12 505,73€.

M Le Président accorde la somme de 300 euros pour l'école d'application du centre. Mme Simon le remercie. Elle précise qu'il lui est difficile d'utiliser les crédits de la coopérative scolaire pour régler un intervenant.

Mme POYDENOT précise que les travaux de réalisation du projet fresque à l'école Delaunay débiteront au printemps.

5) Questions diverses

Suite aux questions de Mme EN-NESYRY, M Le Président répond qu'il ne sera pas possible de mettre en place une navette pour amener les enfants de l'école Prévert à la cantine du Haut-Château. Il précise toutefois qu'un projet de construction de restauration scolaire est en cours sur le site du centre et sur le site de Mouzimpré.

Mme LAURENT souligne que les enfants n'ont pas de répit entre l'école et la restauration, pas le temps de jouer, ils sont fatigués.

Mme BALTHAZARD demande s'il serait possible que les parents et les enseignants soient associés à ces projets. La réponse est oui.

La seconde question était la possibilité de construire un gymnase à la place du terrain de basket à côté de l'école du centre. La réponse est non, car c'est un site potentiel pour la nouvelle restauration scolaire.

Concernant le projet de Cmabulle, Mme LAURENT constate que certains enfants du Cada sont absents à l'école les après-midis, les parents ne font pas l'effort de les ramener. Il faudrait proposer un système de pédibus entre famille.

Mme SIMON acquiesce ; elle doit rencontrer M. MARCQ Christophe du Cada, afin de réfléchir sur le principe de l'obligation de la scolarité.

Mme PICARD MORLOT revient sur le financement des projets d'école : elle précise que les

écoles n'ont pas seulement besoin d'aide financière mais aussi de l'aide des services techniques de la ville : jardins dans les écoles, marquage au sol dans la cour, espaces de jeux.

M. BREUILLE précise que pour le projet de marquage au sol, il faut prendre contact rapidement avec Mme LORRAIN Christelle.

M. le Président souhaite que l'année se termine dans de bonnes conditions.

La séance est levée à 18 H 35.

Pour Extrait,

Le Président

Michel BREUILLE

